Chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance aux personnes S.S.I.A.P.2

Tarif : Nous consulter

Le centre répond aux normes d'accessibilité

FICHE PROGRAMME

12 personnes maximum

Templemars (59175)

10 jours soit 70 heures

Objectif : Amener les stagiaires aux connaissances théoriques et pratiques requises par l'examen de qualification, pour occuper la fonction de chef d'équipe des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.

Public concerné :

- Personnel postulant pour une fonction de chef d'équipe sécurité incendie en ERP ou IGH.
- Formation accessible aux personnes handicapées sous réserve d'aptitude médicale (arrêté su 2 mai 2005)

Pré requis :

- Être titulaire du SSIAP1 ou ERP1 ou IGH 1 ou CAP Agent de Prévention & de Sécurité
- Avoir exercé la fonction d'agent de sécurité incendie pendant au moins 1607 heures pendant les 24 derniers mois)
- Aptitude médicale (certificat de moins de 3 mois)
- Évaluation de la capacité à retranscrire des anomalies sur une main courante
- Attestation de secourisme en cours de validité
- Habilitation électrique H0-B0 (pré-requis à l'emploi).

Moyens pédagogiques :

Livret de cours, film vidéo, powerpoint
SSI de catégorie A avec asservissement

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Apports théoriques sur vidéo projecteur.
- ✓ Méthode explicative et participative

Validation ;

Délivrance du diplôme SSIAP2
Document de synthèse remis aux stagiaires

Programme conforme à *l'arrêté du 2 Mai 2005 modifié*

1ère Partie : ROLES ET MISSIONS DU CHEF D'EQUIPE

- Gestion de l'équipe de sécurité
- Management de l'équipe de sécurité
- Organisation d'une séance de formation
- Gestion des conflits
- Évaluation de l'équipe
- Information de la hiérarchie
- Application des consignes de sécurité
- Gestion des incidents techniques
- Délivrance du permis feu

2ème partie : MANIPULATION DU SYSTEME DE SECURITE INCENDIE

- Système de détection incendie
- Système de mise en sécurité incendie
- Installations fixes d'extinction automatique

3ème partie : HYGIENE ET SECURITE EN MATIERE DE SECURITE INCENDIE

- Réglementation code du travail
- Commissions de sécurité et commission d'accessibilité

4ème partie : CHEF DU POSTE CENTRAL DE SECURITE

- Gestion du poste central de sécurité en situation de crise
- Conseils techniques aux services de secours

5ème partie : EXERCICES PRATIQUES

Évaluation :

- Épreuve écrite : QCM de 40 questions
- Épreuve orale : Animation d'une séquence pédagogique
- Épreuve pratique : Exercice de gestion du PC en situation de crise

LuxAnt Institute

50 Noyelles Godault – Tel 03 21 13 64 30 – contact@luxantgroup.com
SARL – au capital de 10 000€ - RCS de Arras 488 796 640 00032 – APE 8559 A
Autorisation CNAPS : FOR-059-2022-12-01-20170585023 - Autorisation d'existence n°316 2019 3062

www.luxantinstitute.com/